



## QUESTIONS ET RÉPONSES

**COLLECTE POUR LE FONDS D'URGENCE – CRISE AU LIBAN**

**Entre le 7 août et le 23 août 2020, 23 h 59**

**NUMÉRO D'URGENCE : 1-888-664-3387**

## Table des matières

1. Que s'est-il passé? .....	3
2. Quelle est la réponse de l'organisme? .....	3
3. Quels sont les besoins les plus urgents à ce moment-ci? .....	4
4. Le gouvernement va-t-il doubler les dons reçus ? .....	5
5. Comment faire parvenir rapidement mon don ? .....	5
6. Que fera-t-on avec les dons reçus ? .....	6
7. Quel pourcentage de mon don sera consacré aux frais administratifs ? .....	6
8. Est-ce que je recevrai un reçu aux fins de l'impôt ? .....	6
9. Quel est le numéro d'enregistrement de l'organisme ? .....	7
10. Puis-je vous faire parvenir des médicaments, des couvertures ou d'autres produits non périssables ? .....	7
11. Puis-je me porter volontaire dans les régions touchées par cette situation ? .....	7
12. Je veux organiser une collecte de fonds. Comment pouvez-vous m'aider ? .....	7
13. Peut-on faire un dépôt direct dans un compte de l'organisme ? .....	8
14. Y aura-t-il une collecte dans les paroisses catholiques de tout le Canada ? .....	8
15. Qui dois-je contacter pour des demandes médias ? .....	8

## **1. QUE S'EST-IL PASSÉ?**

Les explosions survenues dans le port de Beyrouth, au Liban, le 4 août 2020, ont fait des centaines de morts, plus de 6 000 blessés et ont rendu des centaines de milliers de personnes sans abri. Depuis, le pays se trouve plongé dans une catastrophe qui appelle notre solidarité.

Il s'agit d'une épreuve de plus pour ce pays déjà confronté à une crise économique, sociale et politique sans précédent, qui menaçait la sécurité alimentaire et le bien-être de ses habitants. La catastrophe est survenue alors que les hôpitaux, déjà en manque de ressources, tentaient de répondre à la pandémie de COVID-19.

Par ailleurs, cours des dernières années, l'afflux de réfugiés syriens a créé une importante pression démographique sur le Liban, un petit pays d'environ 6.8 millions d'habitants (incluant 1.5 million de réfugiés syriens) déjà aux prises avec ses propres défis économiques et sociaux. Cette pression démographique a eu d'importantes répercussions sur les infrastructures et les services de base du pays, tels que l'eau, l'électricité, la santé, l'éducation et les services sociaux.

Le Liban compte également une population importante de travailleurs migrants particulièrement vulnérables en raison de leur statut précaire, et dont plusieurs ont été affectés par les explosions, fragilisant ainsi davantage leur situation.

Depuis octobre 2019, une vague de protestations secoue la capitale et d'autres villes du Liban en réponse à une qualité de vie qui se détériore gravement. La crise a fait perdre à la livre libanaise plus de 80 % de sa valeur. Le prix d'un panier d'aliments de base a plus que doublé au cours des six derniers mois. Le taux de chômage a fortement augmenté. Avant même l'explosion, jusqu'à 45 % de la population du pays risquait déjà de passer sous le seuil de pauvreté. L'explosion a alimenté la colère de la population et les protestations ont repris, tandis que les Libanais demandent majoritairement que l'aide ne soit pas acheminée par l'intermédiaire d'un gouvernement qu'ils jugent corrompu.

Ils réclament aujourd'hui de tourner une page de l'histoire du pays, une gouvernance plus respectueuse de leur dignité et de l'unité du pays, et une plus grande justice sociale.

Plus que jamais les Libanaises et les Libanais, éprouvés par les explosions du 4 août et par une crise économique et sociale majeure, ont besoin de notre solidarité.

## **2. QUELLE EST LA RÉPONSE DE L'ORGANISME?**

Au Liban, Développement et Paix répond aux besoins immédiats des populations vulnérables, travaille à renforcer l'autonomisation des populations locales, à défendre les droits économiques et sociaux, et à la construction d'une paix durable depuis 2005. Nous travaillons auprès des collectivités hôtes du Liban, ainsi que des nombreuses populations réfugiées syriennes et palestiniennes et personnes migrantes dans le pays.

Nos partenaires sur le terrain sont déjà à pied d'œuvre pour venir en aide aux personnes affectées par cette catastrophe. Elles ont et auront besoin de nourriture, d'eau potable, de soins de santé et d'abris.

Dans l'immédiat, nous maintiendrons notre appui à Caritas Liban et travaillerons également avec d'autres organisations de la société civile libanaise avec qui nous avons déjà collaboré par le passé, notamment pour la crise syrienne.

Il faut dès à présent penser à la réponse à moyen et long terme. Plusieurs personnes ont perdu leur logement et leur source de revenus, une situation catastrophique dans un pays où les crises économique et financière apportent déjà leur lot de défis pour toutes et tous et pour les personnes les plus démunies.

Développement et Paix prévoit de maintenir ses projets en cours au Liban et d'intensifier ses appuis afin de répondre aux besoins immédiats et à long terme des populations.

Au Liban, l'organisation a appuyé des programmes de différentes natures, incluant un programme lors des différentes crises humanitaires qu'a connues le pays : un programme d'aide aux réfugiés irakiens de 2003 à 2010; une aide humanitaire et à la reconstruction suite aux raids israéliens en 2006; des projets d'aide aux réfugiés palestiniens affectés un programme d'aide aux réfugiés syriens depuis 2012 soutenu par le gouvernement du Canada; des projets d'aide aux migrants. Développement et Paix mène également un programme d'aide au développement démocratique, à la justice sociale, au pluralisme et à la construction de la paix.

### **3. QUELS SONT LES BESOINS LES PLUS URGENTS À CE MOMENT-CI?**

Dans l'immédiat, les populations affectées par l'explosion ont besoin de nourriture, de soins de santé, de soutien psychosocial, d'abris, et de troussees d'hygiène.

Au-delà de l'aide humanitaire liée à l'explosion du 4 août, nos partenaires agissent aussi afin de répondre aux besoins croissants des populations les plus vulnérables confrontées à l'insécurité alimentaire (personnes réfugiées syriennes et palestiniennes et les travailleurs migrants qui risquent d'être laissées-pour-compte) et autres populations, de plus en plus nombreuses, frappées par la crise économique et les blocages politiques.

Il s'agit d'une situation complexe, mais la société civile libanaise mobilisée; son tissu associatif est riche. Elle a un rôle important à jouer pour traverser la catastrophe du 4 août, les crises et les transformations en cours au Liban.

#### **4. LE GOUVERNEMENT VA-T-IL DOUBLER LES DONNS REÇUS ?**

La ministre du Développement international, l'honorable Karina Gould, a annoncé le 8 août 2020 que les dons individuels des Canadiennes et des Canadiens effectués à la Coalition humanitaire et à ses membres entre le 4 août et le 24 août 2020 seront égalés, jusqu'à concurrence de cinq millions de dollars. Développement et Paix participe à ce fond de jumelage en tant que membre de la Banque canadienne de grains. Les fonds qui résultent du jumelage seront placés dans un fond géré par la Coalition Humanitaire.

#### **5. COMMENT FAIRE PARVENIR RAPIDEMENT MON DON ?**

##### **A) Dons par carte de crédit (VISA, MASTERCARD, AMEX)**

###### **i. En ligne : [www.devp.org](http://www.devp.org)**

Les dons peuvent être acheminés en toute sécurité par le site Internet de Développement et Paix. Il suffit de cliquer sur la bannière d'urgence en page d'accueil. À l'étape 2 – Vérifier que votre don est bien présélectionné pour **Fonds d'urgence – Crise au Liban**

Grâce à un logiciel sécuritaire qui codifie automatiquement l'information transmise pour la rendre indéchiffrable par un tiers, vos données (numéro de carte de crédit et informations personnelles) sont totalement sécurisées. Seul le personnel de Développement et Paix responsable de la gestion des dons a accès à votre dossier personnel et au montant de votre don.

###### **ii. Par téléphone : numéro sans frais 1-888-664-3387**

##### **B) Dons par chèque ou mandat de poste :**

Émettre ou libeller le **chèque** ou le **mandat-poste** au nom de Développement et Paix et le poster au **1425, boul. René-Lévesque Ouest, 3<sup>e</sup> étage, Montréal (Québec) H3G 1T7**.

Indiquer **Fonds d'urgence – crise au Liban** au bas du chèque comme référence.

## **6. QUE FERA-T-ON AVEC LES DONS REÇUS ?**

Tous les dons reçus pour cette urgence seront acheminés aux populations victimes des explosions et de la crise économique et sociale au Liban. Notre appui se fera à travers la Caritas Liban et d'autres organisations locales de confiance sur le terrain.

Développement et Paix agira en solidarité avec la société civile et avec les organisations locales œuvrant à des solutions durables pour les populations démunies et la population libanaise en générale face aux crises actuelles.

Des mises à jour seront disponibles sur notre site internet afin de fournir plus de renseignements sur les besoins des populations et la réponse de Développement et Paix.

## **7. QUEL POURCENTAGE DE MON DON SERA CONSACRÉ AUX FRAIS ADMINISTRATIFS ?**

Développement et Paix applique des frais administratifs de 15 % sur les dons d'urgence reçus de la population afin de couvrir le coût financier et administratif lié au développement et à la gestion des programmes de secours d'urgence en général. Ces frais de 15 % sont répartis comme suit :

- 5% couvrent le travail supplémentaire découlant de la situation d'urgence, comme les procédures comptables, l'enregistrement des dons, les préposés au téléphone, la collecte de fonds, l'envoi de reçus, etc.
- 10% sont affectés directement aux coûts de gestion des programmes et du personnel des secours d'urgence pour les frais d'exploitation, les déplacements, les communications, etc.

Il est impossible de ne pas avoir de frais lors d'une collecte de fonds. Il faut comprendre, par exemple, qu'un don par carte de crédit n'est jamais remis au complet à notre organisme : la compagnie émettrice de la carte de crédit conserve un léger pourcentage du don. Lorsqu'un transfert de fonds est fait, des frais sont aussi facturés à l'organisme donateur, même s'il s'agit d'un don humanitaire. Enfin, émettre un reçu fiscal entraîne des frais, postaux notamment.

## **8. EST-CE QUE JE RECEVRAI UN REÇU AUX FINS DE L'IMPÔT ?**

Si le donateur fait un don de 10 \$ et plus, il recevra automatiquement un reçu fiscal d'ici deux mois. Si un don est inférieur à 10 \$ et que le donateur désire un reçu, nous en émettrons un sur demande.

Si une activité de collecte de fonds est organisée, il est préférable d'acheminer le fruit de la collecte par l'émission d'un seul chèque au nom de Développement et Paix. Il est également très important de fournir la liste des donateurs avec leurs coordonnées et le montant de leur don afin de pouvoir émettre leur reçu fiscal.

## 9. QUEL EST LE NUMÉRO D'ENREGISTREMENT DE L'ORGANISME ?

Son numéro est le **11882 9902 RR0001**.

Développement et Paix est reconnu comme un organisme de bienfaisance par l'Agence de revenu du Canada. Cette reconnaissance a été accordée le 20 octobre 1967. On peut vérifier en tout temps le statut de notre organisme dans le site Web de l'Agence de revenu du Canada, section *Organismes de bienfaisance et dons* ([www.arc.gc.ca](http://www.arc.gc.ca)).

## 10. PUIS-JE VOUS FAIRE PARVENIR DES MÉDICAMENTS, DES COUVERTURES OU D'AUTRES PRODUITS NON PÉRISSABLES ?

Non, Développement et Paix n'accepte pas de tels dons. Acheminer ces biens, par bateau ou par avion, coûte très cher et prend beaucoup de temps. De plus, des entreprises ou des institutions dans les pays touchés peuvent fournir ces biens et les acheminer beaucoup plus rapidement aux lieux d'intervention.

## 11. PUIS-JE ME PORTER VOLONTAIRE DANS LES RÉGIONS TOUCHÉES PAR CETTE SITUATION ?

Développement et Paix n'envoie pas de volontaires et préfère appuyer les organismes sur place et ce, pour des raisons d'efficacité. Ces organismes ont déjà du personnel pour organiser la distribution efficace des vivres et des biens et joindre les communautés touchées par cette situation.

## 12. JE VEUX ORGANISER UNE COLLECTE DE FONDS. COMMENT POUVEZ-VOUS M'AIDER ?

Si vous souhaitez organiser une collecte de fonds pour cette urgence, veuillez communiquer avec le personnel d'animation de Développement et Paix responsable de cette région. Le personnel pourra fournir les informations sur les actions déjà planifiées localement et vous aidez à organiser une initiative locale. Les noms et les coordonnées de votre personne animatrice régionale se trouve dans la section **Contactez-nous** du site de Développement et Paix ([devp.org](http://devp.org)) – tout en haut à droite de votre écran.

Si une activité de collecte de fonds locale est organisée, il est préférable d'acheminer le fruit de la collecte par l'émission d'un seul chèque au nom de Développement et Paix. Il est également très important de fournir la liste des personnes avec leurs coordonnées et le montant de leur don afin de pouvoir leur émettre un reçu fiscal.

**13. PEUT-ON FAIRE UN DÉPÔT DIRECT DANS UN COMPTE DE L'ORGANISME ?**

Non. Il est préférable de faire parvenir son don selon les moyens indiqués à la question 5.

**14. Y AURA-T-IL UNE COLLECTE DANS LES PAROISSES CATHOLIQUES DE TOUT LE CANADA ?**

Dans le contexte de la pandémie de COVID-19 qui sévit actuellement, nous adoptons une approche régionale pour les collectes en paroisse dans le respect des normes sanitaires. Si l'évêque de votre diocèse ou le prêtre de votre paroisse a manifesté son intérêt pour la tenue d'une collecte, vous pouvez contacter votre personne animatrice locale. Nous vous encourageons également à partager notre bouton Internet (voir le document Promotion) avec votre paroisse ou votre diocèse pour qu'ils puissent l'afficher sur leur site Internet.

**15. QUI DOIS-JE CONTACTER POUR DES DEMANDES MÉDIAS ?**

Si un **journaliste** demande des informations concernant cette urgence, veuillez prendre les coordonnées et les transmettre dans les plus brefs délais à **Marie-Hélène Bachand** (poste 318), [mhbachand@devp.org](mailto:mhbachand@devp.org), qui se chargera ensuite de transmettre la demande à la personne responsable.

Pour le représentant d'un diocèse ou d'un archidiocèse, le représentant gouvernemental ou le représentant d'une ambassade, merci de prendre les coordonnées et de les transmettre à **Genevieve Gallant** (poste 232), [Genevieve.Gallant@devp.org](mailto:Genevieve.Gallant@devp.org).